

Recouvrement de créances : approches opérationnelles

Optimiser chaque étape du recouvrement avec méthodologie

PUBLIC

Responsables et collaborateurs des services contentieux et recouvrement - Juristes - Assistant(e)s juridiques - Avocats - Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance préalable de la pratique du recouvrement amiable, du droit des entreprises en difficultés et du contentieux ou avoir suivi la formation :

🔗 [Entreprise en difficulté : fondamentaux du droit des procédures collectives \(12482\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale

Code
2764

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 700 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Préparer le recouvrement de créances
- Conduire le recouvrement
- Gérer les situations particulières

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Préparer le recouvrement créances

Organiser en amont le recouvrement de la créance

- Anticipation du recouvrement dans le cadre de la relation contractuelle : stipulations contractuelles et garanties
- Connaissance du débiteur : renseignements à collecter sur le débiteur dans le cadre de la relation pour prévenir un éventuel recouvrement
- Statut des entrepreneurs individuels : distinction des créances professionnelles et personnelles
- Traitement de l'éventuelle situation précontentieuse : les réponses à faire aux contestations éventuelles du débiteur
- Débat : prévenir les difficultés de recouvrement

Effectuer les démarches préalables au recouvrement

- Vérifications devant être réalisées avant le recouvrement concernant la créance et la situation du débiteur
- Démarches non judiciaires devant être mises en œuvre : relances, approches psychologiques et comportementales, mise en demeure
- Prise de mesures conservatoires pour sécuriser le recouvrement : sûretés judiciaires, saisies conservatoires
- Check-list : démarches à effectuer

Conduire le recouvrement

et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Administrer le recouvrement judiciaire

- Identification de la juridiction compétente
- Identification des éventuels obstacles au recouvrement judiciaire : prescription, procédure collective, etc.
- Choix de la procédure judiciaire : injonction de payer, référé, fond, bref délai ou jour fixe, demande d'ouverture d'une procédure collective
- Cas pratique : les pièges à éviter

Exécuter le recouvrement

- Obligation de disposer d'un titre exécutoire
- Opportunité de la mesure d'exécution
- Faisabilité de la mesure d'exécution
- Réalisation des mesures d'exécution ou choix entre les différentes mesures adaptées au profit du débiteur
- Contentieux des mesures d'exécution
- Mise en situation : les étapes du recouvrement

Gérer les situations particulières

Identifier le débiteur particulier

- Société civile
- Caution
- Quiz : nommer le débiteur

Repérer le débiteur dont la situation a évolué

- Société dissoute
- Société radiée
- Débiteur cédé
- Mise en situation : que faire en cas de société dissoute ou radiée ?

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

Fiche pratique : inventaire des vérifications préalables au recouvrement

Tableau synthétique : présentation des différentes procédures de recouvrement

Tableau synoptique : présentation des procédures de traitement des difficultés

Évaluation en ligne : questionnaire de vérification des acquis

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 1-2 Déc. 2026

A DISTANCE

- 1-2 Déc. 2026

